CONSEIL METROPOLITAIN

Lundi 3 avril 2023

ORDRE DU JOUR

Arrêt du procès-verbal du Conseil métropolitain du lundi 30 janvier 2023.

Point n° 1 : Installation de nouveaux élus des communes de Metz, Montigny-lès-Metz

et Noisseville.

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Point n° 2 : Election d'un Vice-Président et de membres du Bureau.

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Point n° 3: Désignations dans diverses Commissions d'étude thématiques.

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Point n° 4: Désignation de représentants de l'Eurométropole de Metz dans divers

organismes.

Rapporteur: Monsieur François GROSDIDIER

Point n° 5 : Désignation des représentants à la Société par Actions Simplifiée H2 Metz.

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Point n° 6: Modification de la composition du Conseil d'Administration de la SEM

Eurométropole Metz Habitat (EMH) et actualisation de ses statuts.

Rapporteur: Madame Doan TRAN

Point n° 7: Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) de Metz

Métropole : arrêt du projet et bilan de la concertation.

Rapporteur : Monsieur Henri HASSER

Le projet de PLUi est transmis via un lien de téléchargement envoyé par courriel.

Point n° 8: Avenant n° 9 au contrat relatif à l'exploitation du parc de stationnement

Comédie-Théâtre.

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude WALTER

Point n° 9: Avenant n°10 au contrat relatif à l'exploitation du parc de stationnement

Gare Pompidou.

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude WALTER

Point n° 10 : Conservatoire à Rayonnement Régional Gabriel Pierné de l'Eurométropole

de Metz - Modification de la tarification sociale pour l'année scolaire 2023-

2024.

Rapporteur: Monsieur Patrick THIL

Point n° 11 : Opéra-Théâtre - Tarification de la billetterie.

Rapporteur : Monsieur Patrick THIL

<u>Point n° 12</u>: Fonds de Concours 2023 : Attribution d'une première tranche 2023 - Affectation de l'Autorisation de Programme - Annulation de Fonds de Concours attribués pour les communes de Chesny et de Jury.

Rapporteur : Monsieur Patrick GRIVEL

<u>Point n° 13</u>: Avenant au Contrat de Partenariat Métropolitain de Metz entre la Région Grand Est, l'Eurométropole de Metz et la Ville de Metz.

Rapporteur : Madame Anne FRITSCH-RENARD

 $\underline{Point \ n^{\circ} \ 14}: \quad \underline{\textbf{Droit de Préemption Urbain : instauration du périmètre sur la commune de}}$

Roncourt.

Rapporteur : Monsieur Pierre FACHOT

Point n° 15 : Approbation de la modification n° 1 du règlement du Site Patrimonial

Remarquable de Scy-Chazelles. Rapporteur : Monsieur Henri HASSER

Point n° 16 : Approbation des résultats de l'inventaire des zones humides

métropolitaines.

Rapporteur: Monsieur Antoine DORR

Point n° 17: Avis sur les projets de Périmètres Délimités des Abords (PDA) des

monuments historiques.

Rapporteur: Monsieur Henri HASSER

Point n° 18: Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les

hommes.

Rapporteur : Madame Christiane GREINER

Point n° 19: Rapport annuel de développement durable 2022 de l'Eurométropole de

Metz.

Rapporteur : Monsieur Philippe GLESER

Point n° 20: Création de 3 emplois non permanents dans le cadre d'un contrat de

projet.

Rapporteur : Monsieur Jean-Louis BALLARINI

Point n° 21 : Communication des délibérations prises par le Bureau.

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Point n° 22 : Communication des décisions.

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Points divers.